

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉOLUTION

NUMÉRO 7220 SÉANCE DU 20 septembre 2021

Sont présents :

Rémy Vincent	Grand Chef
Denis «Kalo» Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
Dave Laveau	Chef familial
René «Wellie» Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
Jean-Mathieu Sioui	Chef familial
Tina Durand	Secrétaire

**DEMANDE DE TRANSFERT DE BANDE
PHILIPPE LALANCETTE**

Attendu que M. Philippe Lalancette, membre inscrit de la bande Montagnais Lac St-Jean a fait parvenir une demande de transfert de bande à la Nation huronne-wendat (NHW);

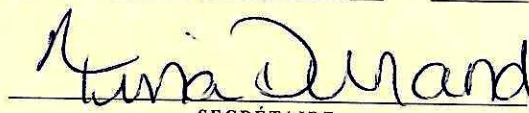
Attendu que la demande de M. Philippe Lalancette est conforme aux exigences mentionnées dans la résolution no 7142 datée du 18 janvier 2021 et plus précisément au point 2. **Pour un Indien inscrit au Registre, membre d'une autre Première Nation et dont le (la) conjoint(e) est un membre inscrit de la NHW, c'est-à-dire :** a) être âgé(e) d'au moins 18 ans; b) être marié(e), uni(e) civilement ou conjoint(e) de fait depuis au moins 5 ans sans interruption avec un Huron-Wendat statué; c) présenter une demande écrite au CNHW; d) fournir les pièces justificatives exigées; e) consentir à la tenue d'une enquête policière à son sujet;

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial Stéphane B. Picard, appuyé par le Chef familial Daniel Sioui, et **résolu :**

Page 1 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 21 septembre 2021 Résolution adoptée à l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉOLUTION

NUMÉRO 7220 SÉANCE DU 20 septembre 2021


**DEMANDE DE TRANSFERT DE BANDE
PHILIPPE LALANCETTE**

- **Que** le Conseil de la Nation huronne-wendat approuve et accepte le transfert à la Nation huronne-wendat de M. Philippe Lalancette;
- **Que** les démarches auprès du Registraire des Indiens soient entreprises dans les plus brefs délais pour procéder à ce transfert.

Page 2 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 21 septembre 2021 Résolution adoptée à l'unanimité


SECRÉTAIRE
TINA DURAND

